

tenue sous la présidence de Madame HOGEDÉZ, assisté(e)
de Madame COPPIN et Madame ARNIAUD, Conseillères
En présence de Monsieur PEYROT, Rapporteur public
Monsieur BREMOND, Greffier

10 heures 00

01)	DOSSIER N° 2203466	RAPPORTEURE: Madame Caroline COPPIN
Titre de l'affaire	Annuler le refus de permis n° PC00505821H0004 en date du 3 novembre 2021 et demande au juge administratif de préciser à la DDT et à la mairie de Freissinières de recevoir favorablement la demande de permis à titre précaire ou subsidiairement de préciser le mode déclaratif le plus approprié pour l'inclusion de son mode d'habitat.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur B	Monsieur B
Défendeur	COMMUNE DE FREISSINIERES	SELARL ROUANET AVOCATS
02)	DOSSIER N° 2300244	RAPPORTEURE: Madame Caroline COPPIN
Titre de l'affaire	Annuler l'arrêté n° PC0130552101130P0 pris par le maire de la commune de Marseille en date du 25 juillet 2022.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur R	Maître DUPONT Hervé
Défendeur	COMMUNE DE MARSEILLE SARL IMM'EXTENSO	Madame B
03)	DOSSIER N° 2107004	RAPPORTEURE: Madame Caroline COPPIN
Titre de l'affaire	Annulation de la décision du rectorat d'Aix-Marseille en date du 11 juin 2021 portant sur un refus d'imputabilité.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur A	Monsieur A
Défendeur	RECTORAT DE L'ACADEMIE D'AIX-MARSEILLE	

10 heures 00

04)

DOSSIER N° 2302490

RAPPORTEURE: Madame Caroline COPPIN

Titre de l'affaire Annuler la décision de l'Académie d'Aix-Marseille du 29 novembre 2022 concernant le refus de congé longue durée de Monsieur A.

Nom des parties

Représentants des parties

Demandeur

Monsieur A

Monsieur A

Défendeur

RECTORAT DE L'ACADEMIE D'AIX-MARSEILLE

Observateur

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

Arrêté le 14/03/2025

Le président du tribunal